Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 78 (1969)
Heft: 7

Artikel: Camp de vacances et mini-apprentissage
Autor: Ritzel, Johanna
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684130

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Camp de vacances et mini-apprentissage

On comptait sur une vingtaine de participantes. Elles furent 54. 54 jeunes filles de 14 et 15 ans venant de toutes les régions de Suisse alémanique, sélectionnées par les soins des bureaux d'orientation professionnelle et auxquelles il fut demandé de verser une participation financière de fr. 100.—.

Les stages d'information ou stages probatoires deviennent à la mode dans les milieux de l'orientation professionnelle. Il s'agit en quelque sorte «d'apprentissage d'essai éclair» permettant à telle jeune fille ou tel jeune homme de se rendre compte sur le vif de ce que représenterait pour lui ou pour elle un apprentissage de typographe par exemple, ou de décoratrice.

Mais il est des secteurs professionnels où l'organisation de tels stages d'information se heurte à certaines difficultés parfois insurmontables. C'est le cas notamment dans le domaine des professions médicales auxiliaires.

Dans les hôpitaux, en effet, les infirmières déjà surchargées de travail ne sauraient consacrer encore une partie de leur temps à des jeunes filles inexpérimentées et trop peu mûres encore pour être mises en contact direct avec les réalités d'un établissement hospitalier.

Pour répondre à un besoin de plus en plus grand et satisfaire les jeunes filles de plus en plus nombreuses qui expriment le désir de faire un tel stage d'information avant de se décider à embrasser une profession au service des malades et surtout de s'y préparer à l'avance, les milieux de l'orientation professionnelle ont émis l'idée de mettre sur pied à leur intention, un camp de vacances permettant de remplacer en quelque sorte le stage d'information in loco. Ce premier «camp de vacances» d'une durée de deux semaines, qui s'est déroulé à La Lenk du 21 juillet au 2 août 1969, a été mis sur pied avec le concours de la Croix-Rouge suisse. Il ne portait de «vacances» que le nom, car les 54 jeunes filles qui y furent admises ont travaillé chaque jour de manière intensive. Voyons comment en lisant l'article suivant rédigé par l'une des huit infirmières qui ont contribué à sa réalisation. Précisons que ce camp d'essai était destiné uniquement à des adolescentes de langue allemande.

Des exercices pratiques exécutés sous la direction d'infirmières figuraient également au programme de ce tout premier camp de vacances organisé en collaboration par la Croix-Rouge suisse et l'orientation professionnelle à titre de stage probatoire à l'intention de jeunes filles s'intéressant à embrasser, lorsqu'elles en auront l'âge, une profession au service des malades.

Photos ebh

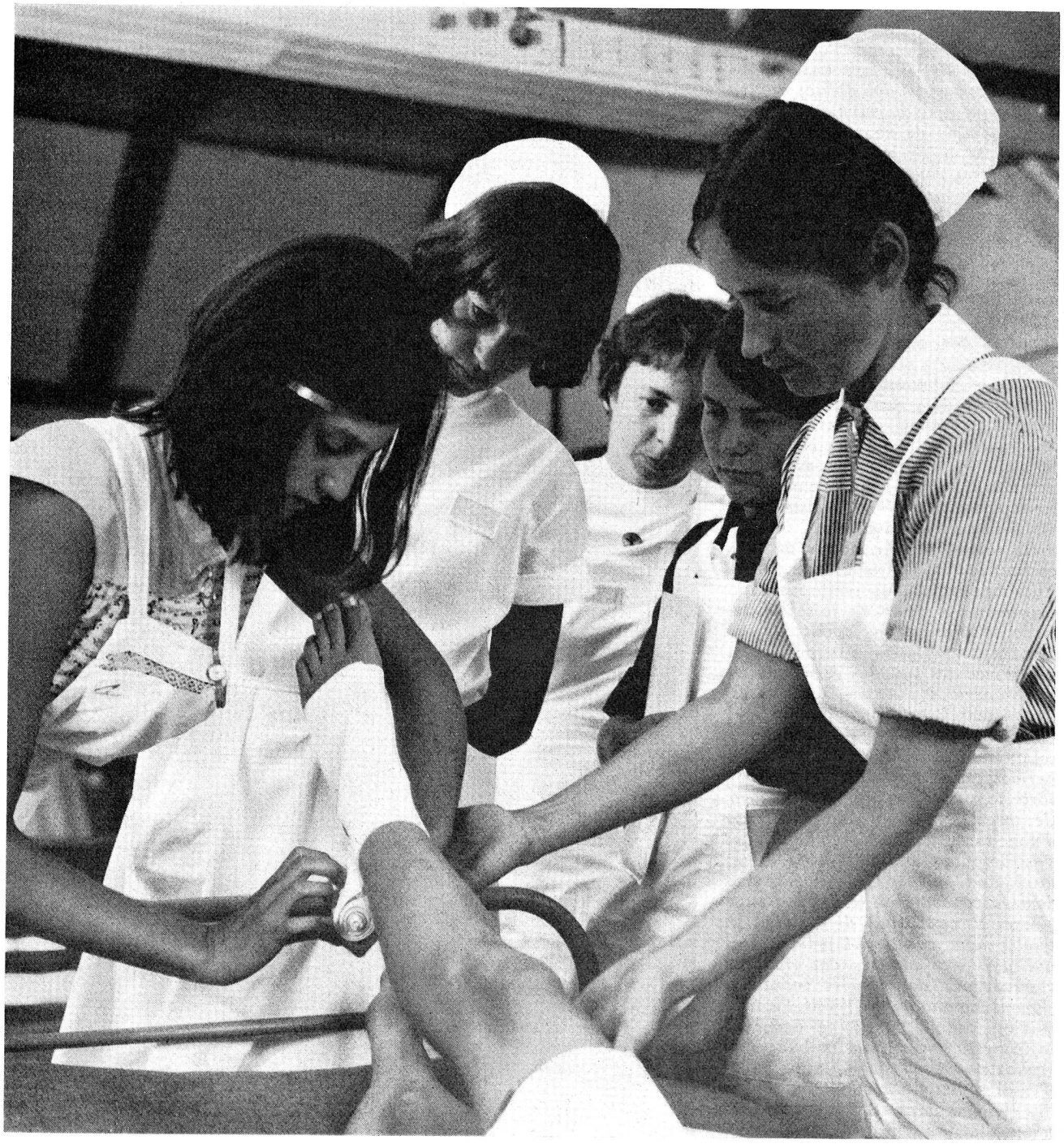

Les 54 participantes à l'intention desquelle notre camp est prévu et dont l'âge varie entre 14 et 15 ans ont été choisies avec soin par les bureaux d'orientation professionnelle. La question que posait la direction du camp fut résolue, après avoir toutefois suscité certaines perplexités: trouverait-on notamment un nombre suffisant d'infirmières aptes à donner à ces adolescentes une image réelle et juste du travail en milieu hospitalier, dans un cadre tout à fait étranger? Il s'agissait-là d'une condition essentielle pour que le camp de vacances projeté ait vraiment un sens et remplisse son but.

Une semaine avant le début du camp, mon cœur battait à la pensée des 54 jeunes filles dont nous allions avoir la charge... Saurons-nous, loin de l'hôpital, leur faire néanmoins ressentir l'atmosphère d'un établissement hospitalier et leur faire comprendre ce que signifie «soigner un malade»?

Notre tâche sera d'autant plus difficile que nous ne nous connaissons pas les unes les autres. Nous entendrons-nous? Serons-nous capables de réaliser le programme prévu dont la matière est abondante?

Le grand jour arrive. Nous nous rencontrons pour la première fois à Zweisimmen, quelques heures avant l'arrivée de nos «apprenties». La glace est bientôt rompue et nous discutons les programmes des journées, heure par heure. Nous nous répartissons les tâches. L'une d'entre nous a composé une chanson de camp qui aura la vedette pendant les deux semaines qui commencent aujourd'hui.

Nos «filles» étant arrivées, nous montons toutes dans le petit train bleu qui va nous conduire à La Lenk où nous aurons nos quartiers dans trois baraquements de l'Etablissement sanitaire militaire. Deux nous serviront de logements. Le troisième va devenir l'«école» et l'«hôpital». C'est là que battra le cœur du «stage». Sur le plan matériel, nous disposons d'un assortiment complet des objets et des articles qui sont d'usage courant à l'hôpital, grâce aux caisses-standards de matériel didactique dont dispose la Croix-Rouge suisse pour la mise sur pied de ses cours publics.

Le premier matin, nous «jouons» à installer notre hôpital de fantaisie. Impatientes et anxieuses, nos 54 jeunes filles assises en deux demi-cercles ont les yeux rivés sur le lit où repose une patiente fraîchement opérée dont le rôle est tenu par une infirmière. Elle se sent mal. L'infirmière de nuit établit un rapport à l'intention de l'infirmière de service. La malade se plaint de douleurs aiguës, elle a froid. L'infirmière et une aide-infirmière s'occupent d'elle. La première lui fait une piqûre calmante, la seconde lui apporte une bouillotte. Rien n'y fait. On appelle le médecin qui examine attentivement la malade, ordonne des examens de laboratoire et des radiographies. Son verdict: il faut procéder à une nouvelle intervention.

Et la «saynette» se poursuit, aussi réaliste que possible, permettant à nos jeunes apprenties-infirmières en puissance de vivre pour la première fois de leur vie un «coin» d'hôpital. Le programme du camp prévoit en outre des leçons théoriques et pratiques, telles qu'elles se donnent dans les écoles d'infirmières, la visite d'un hôpital où nos jeunes filles pourront, pour la première fois aussi, passer des portes généralement interdites au public, la visite également d'une «véritable» école d'infirmières, des entretiens, des conférences.

Une infirmière parlera de son travail d'infirmière-visiteuse, une autre des expériences professionnelles qu'elle a faites au Ghana. Il sera question des divers aspects des trois catégories de la profession: soins généraux, soins en hygiène maternelle et en pédiatrie, soins psychiatriques.

Le camp se terminera par un «examen» au cours duquel les candi-

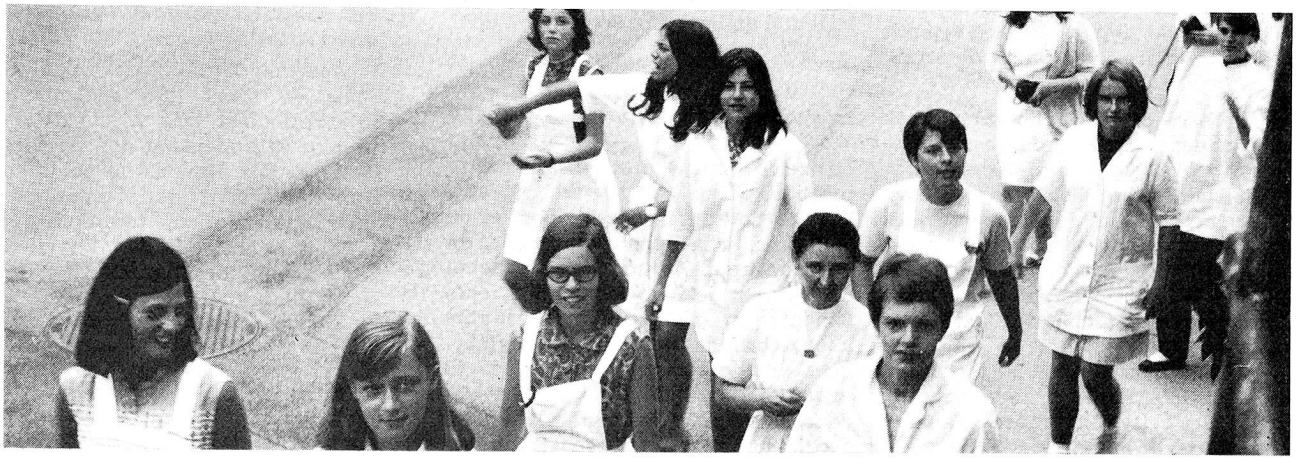

dates devront répondre à des questions de ce genre: un malade se plaint de douleurs au talon, que faire? Quelles sont les diverses professions paramédicales que vous connaissez? Pourquoi porte-t-on un bonnet et une longue blouse dans la salle d'opération? ou exécuter certaines prestations: préparer 15 gouttes d'un médicament, refaire un lit de malade occupé, etc...
En conclusion, ce premier stage d'information pour les professions paramédicales organisé sous forme de camp de vacances s'est révélé une parfaite réussite et mérite de faire école.

Johanna Ritzel

Médecine et sport

(Archives médicales olympiques)

Pourquoi les athlètes les plus accomplis ne vivent-ils pas plus longtemps que le commun des mortels? Pour quelles raisons leur taux de mortalité s'avère-t-il supérieur durant l'âge mûr, à celui de leurs contemporains qui mènent une vie plus sédentaire? Pourtant, les athlètes sont moins enclins à l'embonpoint, du moins jusqu'à 35 ans. Convaincus des avantages du sport et des effets bienfaisants qu'il exerce sur la santé, les médecins s'efforcent d'expliquer cette contradiction.

La Fédération internationale de Médecins sportive a soumis au Comité olympique international en 1963 un projet d'examen permanent de la santé des athlètes, compte tenu de leurs caractéristiques physiques qui peuvent être héréditaires ou acquises, de leur attitude mentale, de tout ce qui peut affecter de près ou de loin leur santé dans la vie quotidienne.

L'OMS participait à l'élaboration du questionnaire remis pour la première fois aux athlètes lors des Jeux olympiques de Tokyo en 1964. Le problème essentiel consistait à préparer un questionnaire suffisamment explicite et clair pour être compris des participants de tous les pays du monde.

A la fin des Jeux de Tokyo, 1100 volontaires de 23 pays avaient rempli le questionnaire avec l'aide de leurs médecins.

Sur la base de ces renseignements, un nouveau questionnaire a été rédigé pour 1968. Les athlètes qui y répondront feront l'objet d'examens médicaux tous les huit ans durant toute leur vie. Les organisateurs du projet pensent pouvoir compter sur au moins 4000 volontaires cette année et autant à chaque Olympiade suivante, ce qui donnerait un total d'environ 20 000 athlètes en 1988. Sans le recours aux ordinateurs, un projet de cette envergure n'aurait jamais pu voir le jour.

L'étude des questionnaires remplis à Tokyo a déjà fourni des renseignements utiles. Ainsi, sur 824 athlètes masculins, 808 ont un rythme cardiaque *«anormal»*, plus lent que celui de l'homme moyen, ce qui pourrait être le résultat de leur entraînement. D'autre part, il y a peu d'athlètes qui possèdent une anomalie anatomique quelconque.

On ne pense pas que les archives médicales des Jeux olympiques fourniront rapidement des réponses aux nombreuses questions que les spécialistes se posent. Mais si Santé du Monde publie un numéro spécial à l'occasion des XXIVe Jeux olympiques en 1988, les renseignements accumulés en vingt ans sur les athlètes du monde entier présenteront un intérêt considérable pour tous ses lecteurs, qu'ils soient sportifs ou non.

Le sport et le médecin

La seule image que faisait naître jusqu'ici dans l'esprit du profane, l'association des idées de sport et de médecine, correspondait à celle du médecin appelé d'urgence au chevet d'un joueur jeté brutalement à terre pendant un match. Même des athlètes entraînés pour les Jeux olympiques ne pensaient pas que le conseiller médical pût intervenir dans une circonstance autre qu'un accident. Cette attitude traditionnelle fait place aujourd'hui à un concept différent issu des nouvelles définitions de la médecine sportive.

Ses objectifs, considérablement élargis, dépassent désormais les soins proprement dits et comportent des préoccupations d'ordre préventif et éducatif. La Commission de la Santé publique du Conseil de l'Europe donne une description précise des fonctions de la médecine sportive. Elle comprend:

- *des conseils adéquats aux intéressés, aussi bien du point de vue physique que psychologique, sur les sports qui leur conviennent le mieux;*
- l'examen périodique de tous les sportifs;
- *des contrôles pendant l'entraînement et les épreuves;*
- l'inspection sanitaire des installations de sport (des règlements internationaux très stricts déterminent la dimension des terrains de jeux, des piscines, le poids du matériel sportif de compétition; aucune législation, toutefois, ne prévoit le contrôle de l'hygiène des stades et des piscines au cours des épreuves);
- *la prévention des accidents du sport;*
- l'éducation sanitaire des sportifs;
- *l'organisation des premiers soins et secours médicaux aux sportifs.*